Les salaires exorbitants de France Télévisions

31/10/2016 à 12h29

Alors que la Cour des comptes a publié lundi dernier un rapport critiquant violemment la politique «insuffisamment rigoureuse» de gestion du groupe, une enquête révèle les salaires exhorbitants de certains salariés.

L'audiovisuel public rémunère ses salariés aussi bien que le privé: voilà sans doute la révélation majeure de l'enquête menée par BFM Business. **Exemple: Delphine Ernotte, PDG de France Télévisions, touche un salaire fixe de 322.000 euros brut par an, avec un bonus variable pouvant aller jusqu'à 78.000 euros, soit un total de 400.000 euros bruts par an.** À titre de comparaison, c'est le même salaire que Rémy Pfimlin, ancien PDG du groupe, mais bien plus que celui de Patrick de Carolis, qui touchait 240.000 euros de fixe et un bonus qui pouvait atteindre 60.000 euros.

Delphine Ernotte affirme qu'elle touchait le double de son salaire actuel lorsqu'elle travaillait à la direction d'Orange France: elle touchait donc environ 800.000 euros bruts par an, soit deux fois moins que le PDG actuel d'Orange France, Stéphane Richard, qui touche un salaire fixe de 900.000 euros bruts fixe, plus un bonus variable pouvant atteindre le même montant. Delphine Ernotte touche néamoins le salaire le plus élevé du groupe audiovisuel.

Bon nombre de ses pairs ont également des salaires très confortables: selon le rapport de la Cour des comptes, 191 salariés du groupe toucheraient plus de 120.000 euros bruts par an et 547 salariés plus de 96.000 euros bruts par an. De même, le nombre de salariés (CDI à temps plein) ayant une rémunération brute annuelle supérieure à 70.000 euros a

augmenté de près de 57% entre 2009 et 2013 et s'élèvait à 1415 en 2015, contre 899 en 2011. Ces rémunérations importantes s'expliquent par le nombre de cadres employés par le groupe: chez France Télévisions, les cadres représentent 79% du personnel technique et administratif, et 26% des journalistes (voire même 40% à la direction de l'information). Un taux extrêmement élevé quand on sait que les cadres représentent environ 18% de la population active française. […]

Autre pratique opaque au sein du groupe: certains salariés embauchés en CDI à temps plein, et rémunérés en conséquence par France Télévisions, sont parallèlement rétribués par des sociétés de production privées». **Delphine Ernotte elle-même serait donc moins bien payée que certains animateurs stars du service public.**

Le Figaro

Merci à **Stormisbrewing**